



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°513) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE AUDITORIUM
JEAN-PIERRE MIQUEL, A L'ASSOCIATION
PRIMA LA MUSICA, A TITRE GRATUIT**

**DÉCISION N° AU-18-225
EN DATE DU 13 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Prima la Musica » représentée par Monsieur Philip de LA CROIX, en qualité de Président, et domiciliée 41/43 rue Raymond du Temple, 94304 VINCENNES, afin d'organiser des répétitions, du lundi 16 au vendredi 20 juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Prima la Musica » représentée par Monsieur Philip de LA CROIX, en qualité de Président, et domiciliée 41/43 rue Raymond du Temple, 94304 VINCENNES, une convention de location de salle, afin d'organiser des répétitions, du lundi 16 au vendredi 20 juillet 2018 ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la
culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET